



Service de surveillance des communes

Ville de Genève Secrétariat général	
Reçu le: 16 JUIN 2004	
Séance CA du:	
Décision:	
A traiter par: SCM	
Copies:	M. Müller Hermann Lévesque Maurice Ruffieux
dossier	

PR 318

Service de surveillance
des communes
Rue des Gazomètres 7
Case postale 36
1211 Genève 8

Monsieur le Maire
de la ville de Genève
Palais Eynard
Case Postale 3983
1211 Genève

N/réf. : MMD/DKA/403/04

Genève, le 11 juin 2004

Concerne : Crédit de 715 000 F destiné à l'acquisition d'installations fixes pour différents services de l'administration municipale

Monsieur le Maire,

Nous accusons réception de la délibération du Conseil municipal de votre commune du 12 mai 2004, relative à l'objet visé en marge, et vous informons que nous en transmettons copie aux départements ou services suivants :

- Surveillance des communes, section financière
- Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement

afin d'en obtenir les préavis nécessaires.

Sauf remarque des départements ou services susmentionnés, il pourra être donné suite à cette délibération après l'échéance du délai référendaire indiqué ci-dessous, conformément à l'article 66, alinéa 2 de la loi sur l'administration des communes.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de nos salutations distinguées.


Myriam Matthey-Doret
Directrice

Date réelle d'affichage : 21 mai 2004
Date légale d'affichage : 21 mai 2004
Fin délai référendaire le : 30 juin 2004